

Paris, le 13 novembre 2008

***Ce n'est pas si mauvais...semble-t-il !***

Pendant que certains s'époumonent à justifier leur non-signature en attaquant ALLIANCE Police Nationale sur toutes les mesures qu'il a signées ;

**Un syndicat, membre de l'UNSA, nous envie et revendique des avancées obtenues par ALLIANCE !**



## Syndicat National des Officiers de Police

- Bureau National -  
55, rue de Lyon - 75012 PARIS  
☎ 01 44 67 83 30 ☎ 01 44 67 84 20  
[www.snop.info](http://www.snop.info)

Réf. : BN/DA/2008 n° 396

Paris, le 10 Novembre 2008

Madame le Ministre,

Dans le cadre général de la réforme des corps et carrières débutée en 2004, prolongée par des discussions sur le pouvoir d'achat, vous avez signé le 22 octobre dernier un « protocole d'accord sur la revalorisation indemnitaire et l'organisation du temps de travail du corps d'encadrement et d'application ».

Il ne m'appartient pas de juger les termes de cet accord, mais j'observe qu'une des mesures financières consenties au C.E.A. porte sur l'indemnité de sujétion spéciale police (ISSP), laquelle sera pour ce corps progressivement portée à 26%, soit deux points d'augmentation.

Vous n'ignorez pas que les officiers de police demandent depuis de nombreuses années que leurs ISSP soient alignés sur celles des gradés et gardiens dont les contraintes et risques professionnels ne sont pas supérieurs.

Que ce soit en comparaison de la Gendarmerie ou au sein de la Police Nationale, les officiers de police restent les personnels pour qui le taux d'ISSP (19%) est le plus faible !

Les officiers ne peuvent donc que s'interroger sur les motifs d'une telle différence de traitement.

Collègues, interrogez-vous aujourd'hui de savoir pourquoi l'UNSA-Police et le SGP critiquent notre signature des deux protocoles d'accord.

Alors qu'un syndicat d'officiers, le SNOP, membre de l'UNSA revendique ce qu'ALLIANCE a obtenu, d'autres se vantent de l'avoir refusé !

Plutôt que d'avouer leurs erreurs, ils sont plus enclins à nous critiquer pour éviter de se justifier auprès de VOUS.

**Que vont-ils trouver maintenant pour retomber sur leurs pieds ?**

**Ils s'attribuent la reprise d'ancienneté des ADS et la fidélisation en Ile de France ?? Mais comment peuvent-ils revendiquer ce qu'ils ont refusé de signer ???**

**Aujourd'hui, vous avez la vérité, différente de celle que certains ont voulu vous faire croire. Si les officiers sont si intéressés par nos accords, c'est que quelque part, ils ne sont pas si mauvais qu'on veut vous le faire croire !**

***Continuez, à rejoindre le seul syndicat qui vous défend***